

<https://www.snetap-fsu.fr/Exemple-de-motion-en-CA-Non-a-la.html>



# Exemple de motion en CA : Non à la fermeture des BEPA

- Nos Actions - Archives - 2008-09 Archives - 2008-09 - Action rétenion des notes - Modalités pratiques - Outils pour l'action -

Date de mise en ligne : mercredi 17 septembre 2008

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

## Exposé des motifs :

- A l'occasion des prochains Conseils d'Administration, **les chefs d'établissement vont proposer des délibérations concernant les évolutions de structures pour la rentrée 2009.**  
Evidemment , ces CA seront déterminants dans le contexte de la réforme du bac pro en 3 ans et des menaces toujours bien réelles quant au maintien effectif des classes de [BEPA](#).
- **Les délibérations qui seront proposées par l'Administration vont demander la fermeture des classes de BEPA pour pouvoir ouvrir des classes de seconde professionnelle inscrites dans le cursus du bac pro en 3 ans.**
- Les militants du SNETAP-[FSU](#) , élus dans les CA , ont l'occasion de porter à nouveau le débat sur cette mauvaise réforme dans une instance ou la profession agricole et les parents d'élèves notamment, sont sensibles à nos arguments et souvent d'accord avec nous.
- Pour continuer à militer pour la coexistence de 2 voies de formation en fonction des besoins des élèves ( en 3 ans et en 4 ans ), **le Snetap-FSU propose de mettre au débat et au vote du CA la motion suivante qui se prononce pour l'ouverture des secondes professionnelles mais contre toute fermeture de classes de BEPA.** En effet, accepter la fermeture d'une classe de BEPA en CA ne garantit en rien l'ouverture d'une future classe de BEPA assurant la possibilité de poursuivre un bac pro en 4 ans.

## PROJET DE MOTION A PRESENTER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Compte tenu des déclarations du Ministre de l'Agriculture devant le [CNEA](#) du 7 Octobre 2008 annonçant la possibilité du maintien de classes ou section de BEPA dans le cadre de la mise en place de la réforme du bac professionnel en 3 ans au Ministère de l'Agriculture.
- Compte tenu de l'existence d'une (ou ... ) classe( s ) de BEPA au sein de l'[EPLEFPA](#) ,

Le Conseil d'Administration de l'EPLEFPA de ..... réuni le .....  
à .....

- Demande le maintien d'une( ou .... ) classe(s) de BEPA permettant l'accès au Bac pro en 4 ans pour les élèves en ayant besoin.
- Demande l'ouverture d'une filière bac pro en 3 ans